



QUE PUIS-JE FAIRE POUR NOTRE FAMILLE

Prendre soin d'un enfant qui a été abusé sexuellement peut être une expérience difficile pour les parents. Ce traumatisme secondaire peut affecter toute votre famille. Voici quelques conseils:

- Informez-vous sur les abus sexuels si, vous même, vous avez fait l'objet d'une agression.
- Contactez votre centre local d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Leurs conseillers peuvent vous aider à gérer votre processus de guérison.
- Rejoignez un groupe de soutien pour parler à d'autres parents.
- Passez du temps avec des familles et des amis et soutenez-vous les uns les autres.
- Soyez patient: il y aura des hauts et des bas, mais avec le temps et un peu de soutien, vous et votre enfant pourrez vous en sortir.

LaFASA

Fondation de Louisiane de lutte contre les agressions sexuelles

Les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle propose une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24 heures sur 24, des informations, des conseils et bien plus encore!

www.lafasa.org

TEL 225.372.8995

ASSISTANCE 888.995.7273

2133 Silverside Drive, Ste. A
Baton Rouge, LA 70808



Ce projet est soutenu par la subvention n° 2016-KF-99 3923 décernée par le Bureau de lutte contre les violences sur les femmes du ministère de la Justice américain. Les opinions, constatations, conclusions et recommandations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Bureau de lutte contre les violences sur les femmes.



LaFASA

L'abus sexuel et le processus
de guérison pour
PARENTS

L'ABUS SEXUEL SUR UN ENFANTS, C'EST QUOI ?

L'abus sexuel d'un enfant comprend toute interaction entre un enfant et un adulte (ou un autre enfant) durant laquelle l'enfant est utilisé comme stimulation sexuelle de l'agresseur. Il s'agit souvent d'un processus graduel et non d'un assaut isolé. Ce processus peut inclure des attouchements mais aussi d'autres actions comme l'exhibition d'images obscènes ou un viol. L'abus sexuel peut concerner des garçons ou des filles de tout âge et de n'importe quel milieu social.

Si un enfant vous rapporte un abus, n'oubliez pas de rester calme, écoutez-le attentivement, et surtout : ne le blâmez JAMAIS. Veuillez demander de l'aide immédiatement en joignant le centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle et/ou le centre de défense des enfants de votre région.

1 fille sur 4 et 1 garçon sur 6 subira une forme d'abus sexuel avant l'âge de 18 ans.

Idées préconçues sur les violences sexuelles faites aux enfants:

- **Il faut se méfier des étrangers.** Les enfants sont, le plus souvent, abusés par quelqu'un qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance. Souvent, les agresseurs amadouent les victimes et leur famille pour gagner leur confiance.
- **Les enfants victimes de violences sexuelles ne s'en remettent jamais.** Avec quelques conseils et beaucoup de soutien, une victime peut se soigner. C'est pourquoi nous vous recommandons de contacter le centre de défense des enfants, ou le centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de votre région.
- **Parler avec un enfant de l'abus sexuel qu'il a subi ne fera qu'aggraver la situation.** Une aide et un soutien professionnels peuvent minimiser les effets secondaires physiques et émotionnels du traumatisme.
- **Les enfants sont toujours agressés par des adultes.** 23 % des plaintes pour abus sexuels sur des enfants sont perpétrés par des personnes de moins de 18 ans.
- **L'abus sexuel d'enfant n'est pas une chose commune.** Malheureusement, non. La plupart des abus restent secrets et ils ne sont pas signalés.

Si votre enfant a été abusé sexuellement, cela ne signifie pas que vous êtes un mauvais parent.

Vous n'êtes pas responsable, même si :

- vous connaissiez et faisiez confiance à l'agresseur.
- vous étiez malheureux et préoccupé à l'époque.
- votre enfant ne vous a rien dit. Souvent, les agresseurs incitent les enfants à garder le secret en les menaçant.
- les membres de votre famille vous blâment.
- l'agresseur était votre partenaire, petit/petite amie ou conjoint.



Il existe plusieurs façons d'aider votre enfant et votre soutien l'aidera à guérir:

- Contactez le centre de défense des enfants, ou le centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de votre région. Leurs conseillers peuvent vous accompagner dans les démarches juridiques, plaintes auprès de la police, etc.
- Faites confiance à votre enfant. Félicitez votre enfant s'il se confie et essayez de rester aussi calme que possible.
- Ne menacez pas l'agresseur. Cela pourrait effrayer votre enfant et raviver les peurs suscitées par son agresseur.
- Rassurez votre enfant, dites-lui que ce n'est pas de sa faute et qu'il n'a rien à se reprocher. Dites à votre enfant que vous êtes désolé que cela soit arrivé.
- Dites à votre enfant que vous demanderez de l'aide pour que cela ne se reproduise plus.